

FSU



ISSN 1282-6553

n°24

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Après le 1^{er} février : 10 000 à Toulon pour l'avenir des retraites !

Après le 18 mars à Marseille, le plus important défilé de France :

60 000 pour la défense des retraites, les services publics, l'Education Nationale !

Nouvelle grève nationale unitaire le jeudi 3 avril pour les retraites.

Déclaration commune FSU, CGT, FO, UNSA pour les salariés du privé et du public
et appel unitaire des 6 fédérations syndicales de fonctionnaires (FSU,CGT,FO,
UNSA,CFTC, CGC)

**NON
à la
GUERRE**

SOMMAIRE

- P. 1 Rendez-vous du 3 avril
- P. 2 Edito / Action / Stage FSU
retraites
- P. 3 Pétition retraites
- Page 4 et 5 Dossier Retraites : propositions
FSU, communiqué de presse,
un exemple concret
Décentralisation / Assistants
Sociaux, TOS CO Psy...
- P. 6 Contre la guerre en Irak
- P. 7 Salaires
- P. 8 FSU Var : A qui s'adresser ?

Janvier / Février / Mars 2003
Trimestriel N°24

Directeur de la publication
Jean-Louis PIN
N° de commission paritaire :
0907 S 5032
Imprimé par Manugraph La Seyne
Prix au numéro 5 F ou 0,76 E

**Dans le Var, les organisations syndicales FSU, CGT,
FO, UNSA, G10 et CFDT appellent à manifester
jeudi 3 avril**

**à 10 h 15 place de La Liberté à
Toulon**

et

à 11 h sous préfecture à Draguignan.

**Ensemble, salariés du public et du privé,
manifestons dans l'unité.**

La quatrième journée d'action depuis la rentrée scolaire a démontré la persistance, dans la durée, d'une forte mobilisation des personnels d'éducation : la grève a été largement suivie avec des taux de 45% à 50% en moyenne et les manifestations ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes.

Dans le Var et dans la région PACA, la grève a été suivie massivement : près de 70 % dans le premier degré.

La participation a été particulièrement forte chez les surveillants et aides éducateurs, les TOS, les assistantes sociales, les conseillers d'orientation-psychologues, les conseillers principaux d'éducation,...

Les personnels ont ainsi témoigné de leur insatisfaction et de leur exigence d'être entendus.

Le gouvernement doit enfin ouvrir un véritable dialogue social et prendre en compte leurs attentes et revendications.

La FSU Var a organisé un stage de formation syndicale sur les retraites le jeudi 6 mars au Lycée Agricole de Hyères.

Près de 100 collègues syndiqué(e)s, réunis dans leur diversité FSU : SNUipp, SNES, SNEP, UNATOS, SNETAP... ont ainsi pu approfondir la question et les enjeux des retraites, les "vrais et faux problèmes" posés, grâce à la contribution d'E. VERNIER, responsable national SNEP. Une initiative qui en appelle d'autres...

Mener deux fronts !

Nous connaissons une période capitale à bien des égards.

Une situation internationale gravissime avec le déclenchement de la guerre contre l'Irak, une guerre aux visées hégémoniques, économiques et énergétiques aux conséquences imprévisibles et incalculables pour la région et pour la stabilité internationale.

Une situation interne au pays avec les plans de licenciements, les attaques contre l'éducation nationale et les services publics, la modification de la constitution et la décentralisation Raffarin, mais aussi les menaces sur les retraites.

Rarement les attaques contre nos métiers, nos statuts et nos retraites n'auront été aussi fortes : nous devons nous y opposer avec détermination.

Le contexte international avec l'intervention américaine en Irak vient occulter les problèmes internes à notre pays et ne contribue pas à favoriser la construction d'une riposte unitaire sur les dossiers brûlants : licenciements, emploi, salaires, retraites... Et pourtant, la manifestation régionale à Marseille a été un succès et un sérieux avertissement pour le gouvernement. Le ministre des affaires sociales F. Fillon qui devait venir dans la cité phocéenne s'est défilé... il est vrai que Marseille, ce 18 mars, a connu la plus importante manifestation de France avec 60 000 personnes dans les rues !

Au plan économique, les plans de licenciements se succèdent : Air Lib, Alcatel, Gemplus, Matra, Métaleurop... Des milliers de salariés sont jetés au chômage. L'éducation nationale n'est pas en reste, bien au contraire, avec le licenciement de 5 600 MI-SE et de 20 000 Aides Educateurs !

Alors que le premier ministre ne cessait de répéter que rien ne se ferait sans l'accord des personnels, la décentralisation annoncée de 150 000 personnels qui passeraient de la Fonction Publique d'Etat aux régions et aux départements (les Assistants Sociaux, les médecins scolaires, les Co Psy, les TOS) est scandaleuse sur la forme et inacceptable sur le fond.

Enfin, les retraites : en donnant la priorité à l'allongement de la durée des cotisations des fonctionnaires et en refusant de remettre en cause la réforme Balladur pour les salariés du privé, le gouvernement met en avant une conception de l'équité qui non seulement est un alignement par le bas mais laisse présager de nouveaux reculs pour tous.

Sur la question des retraites la FSU continue de construire une riposte unitaire de l'ensemble des salariés.

Le 3 avril prochain la grève nationale unitaire comptera et nous appelons chacun d'entre vous à montrer sa détermination.

Le 24 mars 2003,
Michel FORTUNA, Secrétaire Général FSU Var

EMPLOI - RETRAITES - SERVICES PUBLICS

PETITION DES ORGANISATIONS VAROISES

FSU - CGT - FO - UNSA - G10

Les différentes mobilisations qui se développent dans le pays, tant dans le secteur public, que dans le secteur privé, condamnent les choix du MEDEF et ceux du gouvernement sur les questions notamment d'emploi, de salaire, de retraites, de services publics.

Les efforts de la France pour empêcher la guerre en Irak ne peuvent faire oublier la violence et l'insécurité sociale que subit le monde du travail par la mise en œuvre de la politique ultra-libérale du gouvernement Raffarin, poussé par les exigences du MEDEF.

Les plans sociaux, les licenciements, les privatisations, les suppressions d'emploi, le démantèlement des services publics, sont les lots quotidiens du vécu des salariés actifs et retraités, du public comme du privé, et des populations.

Le dossier des retraites porte en lui un véritable enjeu de société. Il est significatif de toute la démarche économique et sociale mise en œuvre dans notre pays.

Dans le prolongement du 1er Février la manifestation régionale à Marseille le 18 Mars 2003 a porté des exigences fortes notamment en terme d'emploi, de services publics et de retraites.

Il est urgent que s'ouvrent de véritables négociations sur la base des revendications des salariés.

C'est pourquoi, ensemble, secteur privé et secteur public, actifs, retraités, chômeurs nous revendiquons :

- l'arrêt des licenciements,
- des services publics répondant réellement aux besoins des populations, dans leur conception originelle.
 - Cela exclut** toute marchandisation de leurs missions.
 - Cela exige** que l'état leur donne les moyens de les assumer
 - Cela exige** l'arrêt des suppressions d'emplois, la résorption intégrale de la précarité, le renouvellement des effectifs par des embauches statutaires en nombre suffisant.
- le maintien et la pérennité du système de retraite par répartition, par :
 - ☞ l'abrogation des mesures Balladur de 1993 (40 annuités pour le privé, désindexation des retraites par rapport aux salaires, 25 meilleures années)
 - ☞ l'ouverture des droits pour les périodes de recherche d'un premier emploi, d'études ou de formation.
 - ☞ Le droit à la retraite à 60 ans à 75% effectifs pour tout salarié.
 - ☞ Le droit de départ anticipé tenant compte de la nature des travaux réalisés (pénibles, salissants, dangereux) ou du nombre d'annuités déjà effectuées.
 - ☞ 37,5 annuités comme repère collectif public/privé.
 - ☞ Un financement assuré sur la base :
 - L'arrêt des cadeaux financiers au patronat et d'une réorientation des budgets pour une politique de plein emploi.
 - De cotisations tenant compte de l'ensemble des richesses créées dans le pays
 - D'une augmentation progressive des cotisations patronales.
 - D'une taxation des revenus financiers.

Toulon, le 21 Mars 2003

NOMS - PRENOMS	SIGNATURES

NOMS - PRENOMS	SIGNATURES

Les 4 propositions de la FSU

Pour maîtriser l'avenir des retraites, pour recréer de la confiance de longue durée dans les régimes actuels par répartition et le code des pensions, pour garantir les solidarités entre les salariés et entre les générations

1/ Rapprocher le public et le privé :

Revenir sur l'ensemble des régressions intervenues depuis 1993, assurer pour tous le droit à une retraite à taux plein de l'ordre de 75 % de dernier salaire, à 60 ans, ce qui implique nécessairement 37,5 ans de cotisation dans notre secteur.

2/ Faire les choix favorables à la croissance et à l'emploi :

Dynamiser la croissance des richesses notamment en favorisant le développement de la formation des jeunes et des services publics. C'est agir à la fois sur la réduction des coûts liés à l'indemnisation du chômage et dégager des ressources nouvelles pour l'ensemble de la protection sociale.

3/ Réformer le financement :

Conserver le lien entre les cotisations et les salaires, et pour les fonctionnaires de l'Etat assurer le financement des pensions par le budget de l'Etat. Engager une réforme de la fiscalité qui permette d'accroître les ressources publiques dans une logique plus redistributive. Explorer la mise à contribution des revenus financiers des ménages et des entreprises. Modifier l'assiette et moduler les taux de cotisations des employeurs pour solliciter plus fortement les

entreprises les plus "capitalistiques". Clarifier les mécanismes actuels de compensation entre régimes et développer des mécanismes rendant plus solidaires des uns des autres l'ensemble des régimes.

4/ Développer des droits nouveaux :

Refuser l'allongement de la durée de cotisation qui va à contresens des nouveaux droits à développer. Rien n'est plus urgent que de donner un emploi à celles et ceux qui en sont aujourd'hui privés. Faire progresser les droits existants avec des possibilités de validation des périodes de formation ou d'inactivité. Améliorer les dispositifs de départs anticipés et les formules du type CFA et CPA et discuter des formules de retraite choisie en améliorant les situations de travail et en développant le droit à la mobilité professionnelle.

COMMUNIQUE DE PRESSE FSU du 26 février 2003

RETRAITES APRES LES DECLARATIONS DE F. FILLON

Les propos de F.Fillon sur les retraites publiés dans Le Parisien s'assimilent à une fin de non recevoir pour l'essentiel des propositions formulées par le mouvement syndical. Apparemment la négociation ne pourrait porter que sur les marges d'un dispositif dont le cœur est déjà arrêté et qui repose sur des régressions générales. Le gouvernement affiche un « dialogue social » auquel il ne laisse pas d'espace pour exister.

En donnant la priorité à l'allongement de la durée de cotisations des fonctionnaires et en refusant simultanément de remettre en cause la réforme Balladur pour les salariés du privé, il met en avant une conception de l'équité qui non seulement est un alignement pas le bas mais laisse présager de nouveaux reculs pour tous. Est-ce un hasard si le droit au départ à 60 ans n'est jamais mentionné dans son propos ?

Occultant le fait que la France a parfaitement les moyens de financer les régimes de retraites comme elle l'a fait par le passé, il ignore totalement les revendications de véritables convergences privé/public autour d'un droit à départ à 60 ans, d'un taux de remplacement de 75% au moins, de 37.5 annuités et de droits nouveaux.

De fait, pour le ministre le seul choix qui s'offre à l'ensemble des salariés du privé comme du public est soit de travailler plus longtemps - au détriment d'ailleurs de l'emploi des jeunes - soit d'avoir des pensions réduites : son propos est particulièrement explicite là-dessus.

Pour la FSU, une telle démarche est inacceptable. Elle est contraire aux exigences formulées par les centaines de milliers de manifestants du 1er février. C'est sur de toutes autres bases qu'une véritable négociation doit s'engager. C'est pourquoi la FSU continuera à agir avec les autres organisations syndicales pour une riposte unitaire de l'ensemble des salariés.

Avenir des retraites : un exemple concret

Nous assistons actuellement à une opération de grande envergure visant à établir des régressions sociales et à réorganiser la société.

Les services publics sont particulièrement visés ainsi que leurs personnels à travers des mesures déjà prises ou en préparation.

la modification des mécanismes de calcul des pensions en est la parfaite illustration. En s'attaquant au code des pensions, le pouvoir en place espère diminuer de façon importante le coût, diminuer leur montant et ouvrir ainsi la porte aux fonds de pension.

Si la réforme du régime général de 1993 était appliquée aux fonctionnaires, ces nouvelles règles de calcul entraîneraient une triple pénalisation. :

- Allongement de la durée de cotisation : 40 ans (160 trimestres) au lieu de 37,5 annuités pour une retraite à taux plein (75 %). Le taux de remplacement par annuité passerait de 2 % à 1,875 %.
- Mise en place d'un mécanisme de minoration du taux par abattement pour trimestre manquant (0,9 % par trimestre),
- Calcul des pensions sur l'indice des 10 ou 25 meilleures années ou bien indice moyen de la carrière et non plus sur celui des 6 derniers mois.

Ces nouvelles règles induisent une perte de revenus pour les futurs retraités (et pourquoi pas les anciens ?) par rapport à la situation actuelle. Perte d'autant plus importante que le passage aux 40 annuités sera accompagné par une ou deux des autres mesures.

Pour illustrer le propos, prenons l'exemple d'un professeur d'école qui a commencé sa carrière à 24 ans et qui prend sa retraite à 60 ans, terminant à l'indice 657 (soit le 11ème échelon PE, inaccessible pour la majorité des instits devenus PE). Il a alors 36 annuités liquidables.

Le calcul de sa pension est le suivant :

➤ valeur du point d'indice x (2 % x nombre d'annuités), somme à laquelle il faut retrancher 9,2 % de retenues sociales, soit une pension nette aujourd'hui de 1 676,97 Euros (12 312,14 F).

Avec les nouvelles mesures, le calcul devient le suivant :

➤ valeur du point d'indice x (1,875 % x nombre d'annuités) - (0,9 % x nombre de trimestres manquants). Somme à laquelle il faut retrancher 9,2 % de retenues sociales.

Il est clair que si l'indice est calculé sur les 10 ou 25 meilleures années ou sur la moyenne de la carrière, et / ou si les pénalités sont appliquées, le montant de la pension sera plus ou moins fortement amputé.

Voici un tableau projectif des différentes possibilités :

Pension calculée sur 40 annuités	sans pénalité	avec pénalité
Indice des 6 derniers mois	1 764,38 Euros ou 11 573,60 F	1 388, 98 Euros ou 9 111,12 F
Indice des 10 meilleures années	1 640,65 Euros ou 10 763,72 F	1 291, 71 Euros ou 8 472,21 F
Indice des 25 meilleures années	1 442,12 Euros ou 9 459,70 F	1 136,29 Euros ou 7 447,00 F

Soit une perte de revenus allant de 10,5 % dans le meilleur des cas , à près de 40 % dans la cas le moins favorable.

Une autre des mesures mises en place par Balladur en 1993 pour les salariés du privé, dont on parle moins, concerne le mode de revalorisation de la pension, chaque année, une fois parti en retraite.

La réforme de 1993 a supprimé le principe d'indexation sur l'évolution générale pour le remplacer par celui d'une indexation sur les prix.

Comme le salaire **moyen** évolue plus vite que les prix, ce mécanisme a un effet très négatif sur le taux de remplacement au moment du départ en retraite et après.

NON à la DECENTRALISATION qui CASSE le SERVICE PUBLIC

➤ **Le 11 mars, les assistants sociaux en grève à 95% dans le Var, se sont rassemblés devant l'inspection académique. Nos collègues ont manifesté leur refus d'être transférés aux Conseils Généraux.**

Une délégation d'assistants sociaux et de Co Psy a été reçue à l'IA et en Préfecture.

➤ **Le 18 mars à Marseille, les ATOS, les Co Psy, les Assistants Sociaux, et les médecins scolaires se sont regroupés sous la banderole de la FSU du Var :**

"NON à la décentralisation Raffarin. Maintien de tous les personnels à l'Education Nationale".

Une série d'audiences est en cours auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, du Recteur, etc...

Les assistants sociaux font signer une pétition, (voir texte ci-dessous).

Cette pétition se trouve également sur le site internet du SNUipp / FSU Var.

**Signez massivement,
nous sommes tous concernés !**

Pétition SNASEN/UNSA et SNUASFP/ FSU

Non au transfert du Service Social Scolaire Décentralisation

Sans concertation, le Premier Ministre a tranché, les assistants de service social seront transférés au conseil général, au plus tard le 1er janvier 2004. Aucun argument n'est avancé pour justifier cette décision.

Ce transfert fait courir le risque d'une disparition des assistants sociaux des établissements scolaires. Alors qu'une présence d'adultes formés est indispensable auprès des jeunes, cet acte sera lourd de conséquences et ne permettra plus de répondre à tous les besoins des élèves. Outre les déstructurations des équipes éducatives, les principes garantissant l'éducation des élèves et leur insertion dans la société seront bafoués.

Nous défendons une justice sociale et une égalité de traitement sur tout le territoire.

Nous exigeons le maintien des Services Sociaux à l'Éducation Nationale et de tous les professionnels qui contribuent à la mission éducative de l'école.

DECENTRALISATION : XAVIER DARCOS SANS AMBIGUITE

En déclarant dans le journal La Croix : « *Que le département ou la région puisse faire appel à des médecins libéraux pour les visites médicales ou des entreprises privées pour la restauration scolaire ne me choque pas. Je suis ministre des élèves de l'enseignement scolaire et non ministre des structures* » le ministre délégué à l'enseignement scolaire confirme toutes les craintes que nous avons exprimées : l'enjeu premier des mesures de décentralisation réside dans le devenir des missions des personnels et du service public.

Ses propos reflètent une forme de mépris pour les personnels ATOS et une conception particulièrement réductrice de l'Éducation et du rôle du service public : il ignore délibérément combien la réussite des jeunes, la qualité de l'éducation qui leur est offerte, la sécurité des établissements, l'accès aux droits... dépendent de l'existence d'équipes rassemblant des personnels divers et dépassant largement le cadre des seuls enseignants. Ouvrant la porte à la privatisation, il fait bon marché des questions d'égalité d'accès au droit à l'éducation que seul le service public est en mesure de garantir.

Tout cela confirme la FSU dans sa volonté d'agir contre les mesures de décentralisation arbitrairement annoncées en matière d'éducation.

EXIGEONS L'ARRET IMMEDIAT DE LA GUERRE

NOUS RECLAMONS L'ARRET IMMEDIAT DES COMBATS et nous condamnons la guerre en Irak, décidée par l'administration Bush, en violation flagrante des accords de l'ONU et qui foule aux pieds soixante années d'efforts visant à construire une société internationale fondée sur la justice, le droit et non pas sur la force.

Le gouvernement américain, dès lors, s'est mis HORS LA LOI et se place lui-même au ban de la communauté internationale en menant une guerre aux visées hégémoniques, économiques et énergétiques, et dont les conséquences sont imprévisibles dans la région et pour la stabilité internationale.

Nous exprimons NOTRE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE IRAKIEN qui, après avoir été soumis à une dictature odieuse, va être la première victime des bombardements et des combats, ainsi que de pénuries alimentaires dramatiques. Georges Bush et ses vassaux Aznar et Blair ont pris la responsabilité historique d'une catastrophe humanitaire.

Nous sommes également SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE KURDE, pris entre deux feux.

Enfin, il s'agit de CONSTRUIRE LA PAIX, sous l'égide de l'ONU, et de s'opposer à toute colonisation de l'Irak, ainsi qu'au pillage de ses ressources. Il est également nécessaire de rechercher au plus vite une solution juste au conflit israélo-palestinien, base indispensable d'une paix durable dans cette région.

Les MOBILISATIONS MASSIVES dans le monde depuis plusieurs mois, même si elles n'ont pu empêcher le déclenchement d'une guerre programmée de longue date par l'administration Bush, ont contribué à isoler diplomatiquement les va-t-en-guerres. Nous saluons ainsi toutes les forces qui multiplient les actes de protestation, notamment aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en Espagne.

Après la manif du samedi 22 mars et le rassemblement du lundi 24 mars, les organisations varoises appellent à des initiatives quotidiennes pour exiger l'arrêt immédiat du conflit et la recherche d'une solution alternative porteuse de paix, de justice et de solidarité.

Les organisations varoises : les Alternatifs, ATTAC, CGT, FSU, CFDT, LCR, LDH, PCF, PS, Parti Occitan, MRC, Ras l'Front, SUD, UNEF, Les Varois pour la paix et la justice en Méditerranée, Les Verts.

CONTRE LA GUERRE EN IRAK

Depuis le mois de décembre, nous avons été des milliers de varoises et de varois à manifester contre le déclenchement de la guerre et désormais pour l'arrêt de cette guerre.

Après les incidents à la fin de la manif du samedi 22 mars, nous vous appelons à rester vigilants et mobilisés. Deux jeunes ont été lourdement condamnés par le tribunal en comparution immédiate.

Les organisations varoises tiennent une conférence de presse mardi 25 mars à 12 h.

Salaires : Inacceptable !

La publication de l'indice INSEE des prix à la consommation de décembre 2002 confirme une dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires proche de 1% sur l'année 2002.

Celle-ci amplifie la perte enregistrée depuis l'année 2000, portée de fait à 2,2%.

Cette baisse est d'autant moins acceptable qu'en 3 ans, les traitements et pensions des fonctionnaires enregistrent un retard sensible sur la croissance économique qui devrait atteindre 6,3% sur la période 2000-2003.

Alors qu'il avait initialement annoncé un premier rendez-vous avant la fin de l'année 2002, le ministre de la fonction publique repousse de mois en mois l'ouverture de négociations salariales dont la FSU a demandé l'ouverture à plusieurs reprises.

La FSU rappelle la nécessité de revaloriser de manière significative les plus bas salaires de la fonction publique, de maintenir le pouvoir d'achat de tous, actifs et retraités, et de rémunérer à un juste niveau les qualifications des agents. L'attractivité de la Fonction Publique passe aussi par là, alors que se profile la nécessité d'un recrutement massif pour remplacer les personnels qui prendront leur retraite.

Elle demande qu'une mesure immédiate soit prise qui garantisse au moins le rattrapage du pouvoir d'achat et que des négociations soient engagées dans les meilleurs délais.

Dernière provocation

Pour le ministre de la Fonction Publique, les salaires des agents de l'Etat ne seront augmentés que s'ils acceptent les efforts demandés par le gouvernement. Seules les économies ainsi dégagées permettraient une négociation salariale !

(cf Le Parisien du 13 mars 2003)

A qui s'adresser ?



FSU VAR

Enseignement -
Education
Recherche - Culture
Formation - Insertion
FSU - Bourse du Travail
13, Avenue Amiral Collet
83000 TOULON

Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74

Instituteurs, professeurs école Pegc **SNUipp**
Michel FORTUNA
Immeuble le Rond point - Avenue P. et M.
Curie 83160 LA VALETTE
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**
Jean-Pierre ANDRAU
Le Clos Fleuri Av. des Dardanelles
83000 TOULON
Tél. 04.94.92.36.77 Fax 04.94.24.53.30

Education Physique **SNEP**
Christian CLERC
68, rue Romulus
83000 TOULON 04.94.46.01.71

Lycées professionnels , **SNUEP**
Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique
LP Claret, 202 Bd Trucy 83000 TOULON
Tél 04.94.30.01.09 ou 06.72.18.89.77

Enseignement supérieur **SNESUP**
Stéphane MOUNIER
Université Toulon et Var BP 132
83957 LA GARDE CEDEX
04.94.14.28.29

Technique agricole public **SNETAP**
Pascal CHALUS
Lycée Agricole
83408 HYERES 04.94.01.35.55

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**
Karine MOLINIER
CAE - 124 Bd de la Roseraie - BP 30 74
83059 TOULON CEDEX
06.09.89.20.66

Assistantes sociales **SNUASFP**
Isabelle CIMA
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire,
bibliothèques **SNASUB**
Yves LANGLOIS / Maryse APREA
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et
Services **UNATOS**
Solange SOURRIBES Secrétaire Académique
264 Bd de la Madeleine 06000 NICE
Tél. 04.93.44.72.13 Fax 04.93.44.66.96

Autres syndicats,
S'adresser à la FSU Var



**Syndiquez
vous !**